

« Note de la direction des Cahiers »

Henri Brun

Les Cahiers de droit, vol. 26, n° 1, 1985, p. 3.

Pour citer ce document, utiliser l'information suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/042640ar>

DOI: 10.7202/042640ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

Note de la direction des Cahiers

Les *Cahiers de Droit* de l'Université Laval sont heureux, pour une seconde fois, de faire de leur première livraison de l'année un numéro thématique consacré aux actes du Colloque international de droit constitutionnel de la Faculté de droit de l'Université Laval.

Nos abonnés constateront que certains textes de ce numéro ne sont pas de la nature des articles que nous publions habituellement dans les Cahiers. Il en est ainsi, particulièrement, des textes du premier thème : *les relations fédérales-provinciales*. C'est que nous avons pensé que ces écrits constituent, de par l'identité de leurs auteurs, des témoignages qui en font des documents utiles pour la compréhension de l'évolution du droit constitutionnel.

Henri BRUN, directeur